



Gonesse, le 27 novembre 2012

Inspection de l'Éducation nationale
Circonscription de
Gonesse

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale
à
Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs

Note interne à la circonscription : n°3

Année scolaire : 2012-2013.

Objet : Préparation de la carte scolaire, rentrée 2013.

Pièce jointe : Fichier tableur à renseigner et à renommer pour envoi à l'inspection.

Téléphone :

01 39 85 14 82

Fax :

01 39 85 85 40.

Adresse électronique :

ce.0951022v@ac-versailles.fr

Adresse postale :

Ecole Adrien Théry
22, Rue A. Claret
95503 GONESSE CX

Site :

[http : www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)

Les opérations de prévision des mesures de carte scolaire pour la rentrée 2013 débutent, cette année, par un premier travail réalisé dès le mois de novembre. Cette première étape consiste à demander aux directeurs d'école de renseigner l'application « Base élèves premier degré » (BE1D) à partir du 27 novembre prochain et ce, pour une période de deux semaines. Les inspecteurs prendront, ensuite, le relais en ayant la possibilité, en relation avec les directeurs et les maires des communes, d'effectuer d'éventuelles modifications du 15 décembre jusqu'à la rentrée de janvier 2013. Le dialogue avec Madame La Directrice Académique qui décidera des mesures à prendre en termes de créations ou de retraits d'emplois, se déroulera, enfin, tout au long des mois de janvier et février 2013. Un CTSD sera programmé dans le courant du mois de février pour arrêter les mesures.

Afin d'obtenir un tableau synthétique des prévisions, je vous propose de renseigner le fichier ci-joint, parallèlement à la saisie des données que vous effectuerez sur « BE1D ». Ce tableau me permettra, par un dialogue avec les équipes pédagogiques et les maires, d'effectuer les premières projections en termes de carte scolaire.

Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre vos prévisions pour le **vendredi 14 décembre 2012** à l'aide du fichier joint que vous pourrez renommer pour des raisons pratiques (Carte scolaire rentrée 2012 NOM DE L'ECOLE). Je vous propose également de me contacter si vous arrivez à la conclusion qu'une mesure de carte scolaire s'impose ou peut s'envisager. Les repères d'ouverture et de fermeture (il s'agit, en fait, de repères indicatifs permettant de prévoir des créations ou des suppressions de postes budgétaires) vous permettent de formaliser vos premières propositions. La colonne « observations » vous invite, en outre, à inscrire tout élément susceptible d'éclairer la problématique de votre école (prévisions d'arrivées ou de départs d'enfants, projets immobiliers, disponibilité d'une salle en cas de prévision d'ouverture...).

Je vous remercie pour votre coopération dans la conduite de ces opérations essentielles pour le fonctionnement de nos écoles.

JM Huc